FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: GRILL CLEAN

Date de révision: vendredi 14 août 2015

1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

GRILL CLEAN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

EVERCLEAN BVBA

Steenweg op Oosthoven 284

2300 Turnhout

Tél: 014704709 — Fax: 014714503

E-mail: admin@everclean.be — Site web: http://www.everclean.be/

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

003270245245

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H290 Met. Corr. 1 H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1A

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC:

R22: Nocif R35: Corrosif

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H290 Met. Corr. 1: Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion.

H314 Skin Corr. 1A: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P234: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Contient:

Hydroxyde de potassium Nitriloacétate de trisodium

2.3 Autres dangers:

aucun

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Nitriloacétate de trisodium	< 5%	CAS N°:	5064-31-3
		EINECS:	225-768-6
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-211-9519239-36
		CLP Classification:	H302 Acute tox. 4 H319 Eye Irrit. 2 H351 Carc. 2
		Phrases R:	R22 R36 R40
Hydroxyde de potassium	15% - 30%	CAS N°:	1310-58-3
		EINECS:	215-181-3
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-2119487136-33
		CLP Classification:	H290 Met. Corr. 1 H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1A
		Phrases R:	R22 R35
D-glucoside de décyle	< 5%	CAS N°:	68515-73-1
		EINECS:	500-220-1
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-2119488530-36
		CLP Classification:	H318 Eye Dam. 1
		Phrases R:	R41

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau: retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter

immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact

pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.

Ingestion: laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter

immédiatement à l'hôpital.

Inhalation: se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec le peau: mordant, rougeur, douleur, brûlures

Contact avec les yeux: mordant, rougeur, mauvaise vision, douleur

Ingestion: mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue,

douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'oesophage et l'estomac

Inhalation: migraine, étourdissement, malaise, gâtisme, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égoûts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffissante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion: 0 °C

Point d'ébullition/trajet d'ébullition: 100 °C

pH: 13,9

pH 1% dilué dans l'eau: /

Pression de vapeur/20°C:

Densité de vapeur:

Densité relative/20°C:

Aspect/20°C:

2 332 Pa

non applicable

1,250 kg/l

liquide

Point d'éclair:

Inflammabilité (solide, gaz): non applicable

Température d'auto-inflammabilité: /
Limite supérieure d'inflammabilité /
ou limites d'explosivité (Vol %):
Limite inférieure d'inflammabilité /
ou limites d'explosivité(Vol %):

Propriétés explosives: non applicable Propriétés comburantes: non applicable

Température de décomposition: /

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Coefficient de partage: n- non applicable

octanol/eau:

Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non applicable

Viscosité dynamique, 20°C: 1 mPa.s Viscosité cinemátique, 20°C: 1 mm²/s Taux d'évaporation (n-BuAc = 1): 0,300

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

tenir séparé d'acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Sur la préparation même: donnée non disponible

Informations générales: voir ingrédients sous rubrique 3

Toxicité aigùé calculée, LD50 orale

rat:

1 160,709 mg/kg

dermale rat:

Toxicité aigùé calculée, LD50

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 1

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes:

donnée non disponible

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être évacué dans les égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

1719

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 1719 Liquide alcalin caustique, n.s.a., (mélange avec Hydroxyde de potassium), 8, II, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 8
Numéro d'identification du danger: 80

14.4 Groupe d'emballage:

Ш

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes

d'évacuation des eaux usées.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le

système d'égout.



15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 1
Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE)

NTA ((a

648/2004:

NTA ((acide nitrilotriacétique) et sels < 5%, Agents de surface non ioniques < 5%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

Nr.: numéro

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

WGK: Classe de pollution des eaux
WGK 1: peu dangereux pour l'eau
WGK 2: dangereux pour l'eau

WGK3: extrêmement dangereux pour l'eau

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses

par Route

TLV: Threshold Limit Value

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

VPVB: substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

DPD: Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R22: Nocif en cas d'ingestion. R35: Provoque de graves brûlures. R36: Irritant pour les yeux. R40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. R41: Risque de lésions oculaires graves.

H290 Met. Corr. 1: Peut être corrosif pour les métaux. H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion.
H314 Skin Corr. 1A: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Carc. 2: Susceptible de provoquer le cancer.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Sections: 2.1, 2.2, 16

Numéro de référence MSDS:

ECM-1767,10

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est redigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse.Néanmoins nous déclinons toute responsabillité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.